

« Je suis chômeur... »

Hier, Aujourd'hui ou peut-être Demain

Le Service Public de l'Emploi est en DANGER !!!

Mobilisez-vous avec nous !

Avant : Je téléphonais à Pôle Emploi pour m'inscrire en tant que demandeur d'emploi !

Aujourd'hui : Je dois m'inscrire par internet obligatoirement ! Et si je téléphone à Pôle Emploi, c'est un sous-traitant qui me répond et me redirige vers internet !!! Quelle solution en cas de panne informatique ???

C'est inacceptable !



Avant : Je déposais mon dossier d'indemnisation lors de mon 1er rendez-vous. Le conseiller en vérifiait l'exactitude, m'informait sur les pièces manquantes et me donnait un 1er niveau d'information sur mes droits. Le dossier était traité dans un délai de 10 jours.

Aujourd'hui : Je dois faire mon dossier par internet, y inclure les documents scannés. Mon dossier est étudié à distance, et l'information sur les pièces manquantes se fait par courrier. Le dossier est étudié 10 jours après la réception.

C'est inacceptable !

Avant : Je pouvais me rendre en agence sans rendez-vous du lundi au vendredi pour consulter les offres, voir un conseiller emploi et/ou un conseiller indemnisation ...

Aujourd'hui : Les agences sont fermées tous les après-midi, il faut être convoqué pour être reçu. Le matin entre 8h30 et 12h30, les agences sont ouvertes sans rdv uniquement pour les questions relatives à l'indemnisation... Il est impossible de s'entretenir avec un conseiller pour des questions d'emploi et de formation !

C'est inacceptable !

Avant : Le conseiller chargé de mon suivi pouvait envisager des sanctions pour défaut de recherche d'emploi.

Aujourd'hui : Une équipe régionale de conseillers est dédiée à 100% au contrôle de la recherche d'emploi !
Objectif : Multiplier les sanctions !

C'est inacceptable !



